

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 1er juillet 2015

L'an deux mille quinze, le mercredi 1er juillet à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de monsieur Thibaut BEAUTÉ, maire.

Etaient présents :

Mme BILLARD Pascale

M. GUILLEMARD Patrick

M. LACAILLE Christophe

Mme LARDY Roselyne

Mme LERATE Catherine

M. LEPRE Thierry

M. MAILLARD Charles

Mme BAUMGARTNER Muriel

M. MONNOT Christian- Marie

M. SILLIAU Alain

M. FAVRESSE Alain

Mme LASSERRE DE LA BROUSSE Catherine

Mme TISON Nathalie

Absente : Mme DUCOU Isabelle,

Ont donné pouvoir : M. MONNOT Christian- Marie à Mme LASSERRE DE LA BROUSSE Catherine, M. SILLIAU Alain à M. BEAUTE, Mme LARDY Roselyne à M. LEPRE Thierry.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

M. LACAILLE Christophe a été désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1/ CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du Compte-rendu du 16 juin 2015 :
Adopté à l'unanimité.

2/ Urbanisme : prescription de la révision du POS approuvé et sa transformation en PLU

Après de nombreux échanges et prise en compte des observations des uns et des autres,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:

- PRESCRIT l'élaboration d'un PLU sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles R 123-1 et suivants du code de l'urbanisme.
- LANCE la concertation prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme
- DONNE autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU.
- SOLLICITE de l'Etat et du Conseil Général, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à l'élaboration du PLU conformément à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme

3/ Acquisition de la ferme Baudot rue George Clergeot

Le projet de cette acquisition a pour but d'enrichir le patrimoine communal d'une ferme d'une valeur patrimoniale. Celle-ci pourra notamment accueillir du stockage de matériel et permettre la restauration de la partie habitation pour du logement locatif faisant défaut sur notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à la majorité (abstention de Nathalie TISON et Roselyne LARDY, contre Catherine De La Brosse et Christian-Marie MONNOT) :
DECIDE l'acquisition de la ferme BAUDOT sise rue Georges Clergeot.

4/ Attribution des subventions 2015

Sur proposition de la commission, il est proposé d'augmenter la subvention du comité des fêtes, compte tenu de la charge du point électrique pour les festivités. Le conseil apprécie particulièrement le dynamisme du comité des fêtes.

Les autres subventions n'appellent pas de remarques particulières.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:
DECIDE l'attribution des subventions selon la proposition de la commission finances

5/ Déclassement de la sente menant de la rue Léopold Joly au RD 313.

Faisant suite à la demande des conjoints TOURON visant au déclassement de la sente menant de la rue Léopold Joly au RD 313,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:
DECIDE de lancer la procédure de déclassement de la dite sente

6/ Recensement de la population; rémunération agent recenseur

Reporté

7/ Personnel municipal; attribution du régime indemnitaire pour 2015.

Après échanges et consultation des documents comptables préparés par la commission des finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:
DECIDE l'attribution du régime indemnitaire correspondant à un 13ème mois.

8/ Avis sur le PLU Saint Pierre d'Autils

Ayant pris connaissance du projet de PLU de la commune de saint Pierre d'Autils,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité:
PRONONCE un avis réservé sur le PLU de Saint Pierre d'AUTILS en raison de l'impact de l'exploitation des carrières